MARCHIENNES
Ville de toutes les passions.

Année Scolaire :

2021 / 2022

Dossier Familial Unique :

- ○ Restauration Scolaire
- ○ Accueil Périscolaire
- ○ Accueil de loisirs du Mercredi
- ○ Petites Vacances Scolaires
- ○ Accueil de Loisirs de Juillet

Date : _ _ / _ _ / _ _ _ _

Un seul dossier par famille à déposer au ***Bureau du Service Enseignement Animation Jeunesse*** avant toute inscription sur le portail famille.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

(de la personne à qui sera adressé tous les courriers administratifs, factures, attestations etc)

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone fixe : / / / / Téléphone portable : / / / /

Téléphone Professionnel : / / / /

Adresse mail : (une seule possible) : _____

Pour tout nouveau dossier, veuillez joindre une attestation de votre CAF indiquant votre quotient familial (le mois en cours de l'inscription).

Pièces à fournir au dossier :

- Attestation assurance
- Fiche sanitaire (attention une fiche par enfant)

Numéro Allocataire CAF :_____

1er Enfant : Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Ecole :
F.DOLTO ☐
G.BRASSENS ☐
G.MEAULNES ☐
Nom de l'Enseignant (e)
_____

2ème Enfant : Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Ecole :
F.DOLTO ☐
G.BRASSENS ☐
G.MEAULNES ☐
Nom de l'Enseignant (e)
_____

3ème Enfant : Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Ecole :
F.DOLTO ☐
G.BRASSENS ☐
G.MEAULNES ☐
Nom de l'Enseignant (e)
_____

4ème Enfant : Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance :

Ecole :
F.DOLTO ☐
G.BRASSENS ☐
G.MEAULNES ☐
Nom de l'Enseignant (e)
_____

Renseignements du foyer :

Situation des parents :

Marié ☐ Célibataire ☐ Concubin ☐ Divorcé ☐ Séparé ☐ Pacsé ☐

Nom du Père : _____

Prénom : _____

Adresse :

_____

_____

Téléphone domicile : _____

Téléphone Portable : _____

Téléphone Employeur : _____

Profession : _____

Adresse de l'employeur :

_____

_____

Nom de la Mère : _____

Prénom : _____

Adresse :

_____

_____

Téléphone domicile : _____

Téléphone Portable : _____

Téléphone Employeur : _____

Profession : _____

Adresse de l'employeur :

_____

_____

Nom du Beau Père : _____

Prénom : _____

Adresse :

_____

_____

Téléphone domicile : _____

Téléphone Portable : _____

Téléphone Employeur : _____

Profession : _____

Adresse de l'employeur :

_____

_____

Nom de la Belle Mère : _____

Prénom : _____

Adresse :

_____

_____

Téléphone domicile : _____

Téléphone Portable : _____

Téléphone Employeur : _____

Profession : _____

Adresse de l'employeur :

_____

_____

Personnes autorisées à reprendre les enfants :

Personne 1 :

Nom _____ **Prénom** :_____

Lien de parenté : Proche ☐ Amis ☐ Voisin(e) Autres ☐ _____

Adresse : _____

Téléphone : _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _

Personne 2 :

Nom _____ **Prénom** :_____

Lien de parenté : Proche ☐ Amis ☐ Voisin(e) Autres ☐ _____

Adresse : _____

Téléphone : _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _

Personne 3 :

Nom _____ **Prénom** :_____

Lien de parenté : Proche ☐ Amis ☐ Voisin(e) Autres ☐ _____

Adresse : _____

Téléphone : _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _

Attestations et Autorisations **(cochez les cases ci-dessous si accord)**

Je soussigné (e) :……

Représentant légal du ou des enfant(s) désigné(s) ci-dessus :

☐ Atteste sur l'honneur, l'exactitude des renseignements fournis et m'engage à prévenir le Service Enseignement Jeunesse de **tout changement éventuel** (adresse, problème de santé, situation familiale etc…)

☐ Reconnais également avoir pris connaissance **du règlement intérieur** relatif à la restauration scolaire et aux activités périscolaires et extrascolaires.

☐ Autorise la Mairie **à publier et utiliser les photographies** sur lesquelles figurent mon (mes) enfant(s) fréquentant le service de restauration scolaire, accueil périscolaire et extrascolaire qui seraient prises dans le cadre des activités. Celles-ci pourront être reproduites par la Mairie ou la presse en partie ou en totalité sur tout support (Site internet, revues, supports municipaux ou autre support de presse) sans que cela occasionne une demande ultérieure de rémunération de ma part. **(conformément à l'article 9 du code civil)**

☐ Autorise les responsables de la Mairie **à prendre en cas d'urgence les dispositions jugées** indispensables pour la santé de mon (mes) enfant(s), y compris le(s) faire transporter à l'hôpital le plus proche.

☐ Autorise mon ou mes enfant(s) à participer **à toutes les activités et sorties** du centre et **à utiliser les transports** liés aux activités.

☐ Autorise l'équipe d'animation **à maquiller** mon ou mes enfant (s) Oui ☐ Non ☐

Fait à : **Signature :**
Le :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

E N F A N T :

NOM : _____ **PRENOM :** _____

Date de Naissance : _ _ / _ _ / _ _ _ _

Garçon ☐ **Fille** ☐

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles pendant le séjour de l'enfant. Elle est à communiquer sous enveloppe cachetée portant le nom du mineur et vous sera rendue ou détruite à la fin du séjour.

Maladies

☐ Angine ☐ rougeole ☐ Coqueluche
☐ Rhumatisme ☐ Oreillons ☐ Otite
☐ Rubéole ☐ Scarlatine ☐ Varicelle

Allergies

☐ Alimentaires ☐ Asthme

☐ Médicamenteuses

_____

Difficultés de santé

_____

_____

Recommandations utiles des parents

_____

_____

Repas spéciaux

P A I ☐
Sans porc ☐
Autres ☐

_____

Nom du médecin traitant _____

☎ _____

Adresse :_____

_____

V A C C I N A T I O N S

V A C C I N S	Date des derniers rappels
DIPHTERIE	
TETANOS	
POLIOMYELITE	
OU DT POLIO	
OU TETRACOQ	
B C G	
HEPATITE B	
RUBEOLE OREILLONS ROUGEOLE	
COQUELUCHE	
AUTRES (préciser)	

Je soussigné (e)

_____

Responsable légal de l'enfant, déclare exact les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de la structure à prendre, le cas échéant toutes les mesures (traitement médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date : _____

Signature :

Autorise mon enfant à rentrer seul (*à partir de 6 ans*) dans le cadre du périscolaire (avant et après l'école), du mercredi, de l'ACM des petites vacances scolaires ou de l'ACM de juillet.

ACM : Accueil Collectif de Mineurs Oui ☐ Non ☐

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

E N F A N T :

NOM : _____ **PRENOM :** _____

Date de Naissance : _ _ / _ _ / _ _ _ _

Garçon ☐ **Fille** ☐

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles pendant le séjour de l'enfant. Elle est à communiquer sous enveloppe cachetée portant le nom du mineur et vous sera rendue ou détruite à la fin du séjour.

Maladies

☐ Angine ☐ rougeole ☐ Coqueluche
☐ Rhumatisme ☐ Oreillons ☐ Otite
☐ Rubéole ☐ Scarlatine ☐ Varicelle

Allergies

☐ Alimentaires ☐ Asthme

☐ Médicamenteuses

_____

Difficultés de santé

_____

_____

Recommandations utiles des parents

_____

_____

Repas spéciaux

P A I ☐
Sans porc ☐
Autres ☐

_____

Nom du médecin traitant _____

☎ _____

Adresse :_____

_____

V A C C I N A T I O N S

V A C C I N S	Date des derniers rappels
DIPHTERIE	
TETANOS	
POLIOMYELITE	
OU DT POLIO	
OU TETRACOQ	
B C G	
HEPATITE B	
RUBEOLE OREILLONS ROUGEOLE	
COQUELUCHE	
AUTRES (préciser)	

Je soussigné (e)

_____

Responsable légal de l'enfant, déclare exact les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de la structure à prendre, le cas échéant toutes les mesures (traitement médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date : _____

Signature :

Autorise mon enfant à rentrer seul (*à partir de 6 ans*) dans le cadre du périscolaire (avant et après l'école), du mercredi, de l'ACM des petites vacances scolaires ou de l'ACM de juillet.

ACM : Accueil Collectif de Mineurs Oui ☐ Non ☐

PARTIE A CONSERVER

Calendrier de clôture des inscriptions pour les vacances scolaires

Vacances de Toussaint 2021

- ✓ Du 16 Août au 1er Octobre 2021

Vacances de Noël 2021 **PAS DE GARDERIE SOIR le 31 Décembre 2021**

- ✓ Du 16 Août au 1er Décembre 2021

FERMETURE DU SERVICE EAJ Du 20 au 24 Décembre 2021

Vacances de Février 2022

- ✓ Du 20 Décembre 2021 au 21 Janvier 2022

Vacances d'Avril 2022

- ✓ Du 20 Décembre 2021 au 18 Mars 2022

TARIFS : A C M ET CANTINE

REPAS	MARCHIENNES	EXTERIEURS
	3.17 €	4.42 €

QUOTIENTS FAMILIAUX	MERCREDIS ET VACANCES		PERISCOLAIRE	
	Garderie matin ou soir	1/2 Journée	Garderie matin	Garderie soir
De 0 à 369 €	0,50 €	0,75 €	0,37 €	0,62 €
De 370 à 499 €	0,90 €	1,35 €	0,67 €	1,12 €
De 500 à 700 €	1,20 €	1,80 €	0,90 €	1,50 €

QUOTIENT > 700	MARCHIENNES				
	Vacances Scolaires - Mercredis			PERISCOLAIRE	
	Garderie matin	Garderie Soir	1/2 Journée	Garderie Matin	Garderie Soir
	1,45 €	1,90 €	2,39 €	1,45 €	1,90 €

QUOTIENT > 700	EXTERIEURS				
	Vacances Scolaires - Mercredis			PERISCOLAIRE	
	Garderie matin	Garderie Soir	1/2 Journée	Garderie Matin	Garderie Soir
	2,13 €	2,63 €	3,35 €	2,13 €	2,63 €

MARCHIENNES
Ville de toutes les passions.

PORTAIL FAMILLES

RESERVATIONS DES VACANCES SCOLAIRES 2021 – 2022

DATE DE VACANCES SCOLAIRES	OUVERTURE DE L'ACM	PERIODE DE RESERVATION
TOUSSAINT 2021	Du 25 Octobre au 05 novembre 2021	**Du 16 Août au 01 Octobre 2021**
NOEL 2021	Du 27 au 31 Décembre 2021 Pas de garderie le soir du 31 Décembre **Fermeture du 20 au 24 Décembre 2021**	**Du 16 Août au 01 Décembre 2021**
HIVER 2022	Du 07 au 18 Février 2022	**Du 20 Décembre 2021 au 21 Janvier 2022**
PRINTEMPS 2022	Du 11 au 22 Avril 2022	**Du 20 Décembre 2021 au 18 Mars 2022**

Nous vous informons que les accueils collectifs de mineurs sont soumis à la réglementation Jeunesse et Sports et donc un nombre de places limité par tranches d'âges.

Rappel des critères d'inscription.

1. Résider sur la commune de Marchiennes
2. Travailler conjointement
3. Les inscriptions seront validées en fonction du positionnement du portail famille et des taux d'encadrement.
4. **Les enfants extérieurs** seront acceptés en fonction des places disponibles (Priorité aux enfants Marchiennois).

- être propre et capable de manger seul,
- Etre inscrits sur le portail familles

Merci pour votre collaboration et votre compréhension.

Le Service Enseignement Animation Jeunesse **03 27 92 90 67**
Sylvie BOULNOIS, Responsable du service EAJ –
Valérie JOLY, Adjointe à la Responsable et Directrice de l'ACM
Mathieu COUCHY, Directeur Adjoint de l'ACM

Mail : eaj@marchiennes.fr

Toute correspondance est à adresser à :

Monsieur le Maire- Hôtel de Ville- Place Gambetta – 59870 MARCHIENNES
☏ 03 27 92 90 67
eaj@marchiennes.fr

MARCHIENNES
Ville de toutes les passions.

SERVICE ENSEIGNEMENT ANIMATION JEUNESSE

ACCUEIL DES MERCREDIS - Pour la période de septembre 2021 à Juillet 2022

PERIODES DES RESERVATIONS sur le portail familles

MERCREDIS	PERIODE DE RESERVATION
2021	
08 Septembre	Du 02 Août au 31 Août 2021
15 Septembre	Du 02 Août au 07 Septembre 2021
22 Septembre	Du 02 Août au 14 Septembre 2021
29 Septembre	Du 02 Août au 21 Septembre 2021
06 Octobre	Du 02 Août au 28 Septembre 2021
13 Octobre	Du 02 Août au 05 Octobre 2021
20 Octobre	Du 02 Août au 12 Octobre 2021
10 Novembre	Du 02 Août au 02 Novembre 2021
17 Novembre	Du 02 Août au 09 Novembre 2021
24 Novembre	Du 02 Août au 16 Novembre 2021
01 Décembre	Du 02 Août au 23 Novembre 2021
08 Décembre	Du 02 Août au 30 novembre 2021
15 Décembre	Du 02 Août au 07 Décembre 2021
2022	
05 janvier	Du 02 Août 2021 au 28 Décembre 2021
12 Janvier	Du 02 Août 2021 au 04 Janvier 2022
19 Janvier	Du 02 Août 2021 au 11 Janvier 2022
26 janvier	Du 02 Août 2021 au 18 Janvier 2022
02 Février	Du 02 Août 2021 au 25 Janvier 2022
23 Février	Du 02 Août 2021 au 15 Février 2022
02 Mars	Du 02 Août 2021 au 22 Février 2022
09 Mars	Du 02 Août 2021 au 01 Mars 2022
16 Mars	Du 02 Août 2021 au 08 Mars 2022
23 Mars	Du 02 Août 2021 au 15 Mars 2022
30 Mars	Du 02 Août 2021 au 22 Mars 2022
06 Avril	Du 02 Août 2021 au 29 Mars 2022
27 Avril	Du 02 Août 2021 au 19 Avril 2022
04 Mai	Du 02 Août 2021 au 26 Avril 2022
11 Mai	Du 02 Août 2021 au 03 Mai 2022
18 Mai	Du 02 Août 2021 au 10 mai 2022
25 Mai	Du 02 Août 2021 au 17 Mai 2022
01 juin	Du 02 Août 2021 au 24 Mai 2022
08 juin	Du 02 Août 20201 au 31 Mai 2022
15 Juin	Du 02 Août 2021 au 07 juin 2022
22 juin	Du 02 Août 2021 au 14 juin 2022
29 juin	Du 02 Août 2021 au 21 juin 2022

Nous vous demandons de bien respecter ces délais car tout positionnement de ½ journée sera facturé. Les garderies matin et soir seront facturées que si l'enfant est présent. Pour les annulations, le fonctionnement est le même que pour les réservations, si vous ne parvenez pas à annuler de votre portail, vous devez impérativement transmettre votre mail au service EAJ en respectant les délais ci-dessus sauf pour les cas exceptionnels.

Merci pour votre collaboration. **Le service EAJ** - 03 27 92 90 67 - Mail : eaj@marchiennes.fr

REGLEMENT ACM ETE

FONCTIONNEMENT :

Période d'ouverture : Juillet

Horaires d'ouverture :

Du Lundi au Vendredi de 9 h à 17 h

Garderie Matin : de 7 h 30 à 9 h
Garderie Soir : de 17 h à 19 h

INSCRIPTION :

Pour les plus de 6 ans : uniquement à la semaine avec repas obligatoirement
Pour les moins de 6 ans deux possibilités :

- En ½ journée : de 13 h à 17 h
- A la journée avec repas : de 9 h à 17 h

Possibilité de participer au camping pour les enfants à partir de 5 ans.

Une réunion d'information est prévue. La date sera communiquée via le portail famille et mise en ligne sur le site de la ville (marchiennes.fr)

Pour les inscriptions et le règlement se référer au calendrier disponible sur le site de la ville : **marchiennes.fr**

Les tarifs seront disponibles via le portail famille et le site internet de la ville après validation en conseil municipal.

En ce qui concerne toutes les autorisations et règlement intérieur, il vous suffit de remplir et de consulter le dossier unique. Celles-ci sont valables pour tous les accueils et toutes les périodes.

Toutes informations utiles à l'accueil de loisirs été de juillet seront diffusées via le portail et le site internet de la ville en temps utile.

CONCLUSION ET ACCEPTATION DU PRÉSENT RÉGLEMENT

Les Familles pourront prendre connaissance du présent règlement sur le site de la Ville, via le Portail Famille. Un exemplaire sera aussi mis à disposition au service EAJ. L'inscription à l'accueil collectif de mineurs été suppose l'adhésion totale au présent règlement. Le seul fait d'inscrire un enfant à l'accueil constitue pour les parents une acceptation pleine et entière des modalités de ce règlement.

Un seul numéro pour tout renseignement

03 27 92 90 67

Responsable du Service EAJ	**Directrice**	**Directeur Adjoint**
Sylvie BOULNOIS	**Valérie JOLY**	**Mathieu COUCHY**

Le Maire,
P.O. Martinez Laurat
Claude MERLY

VILLE de MARCHIENNES 59870